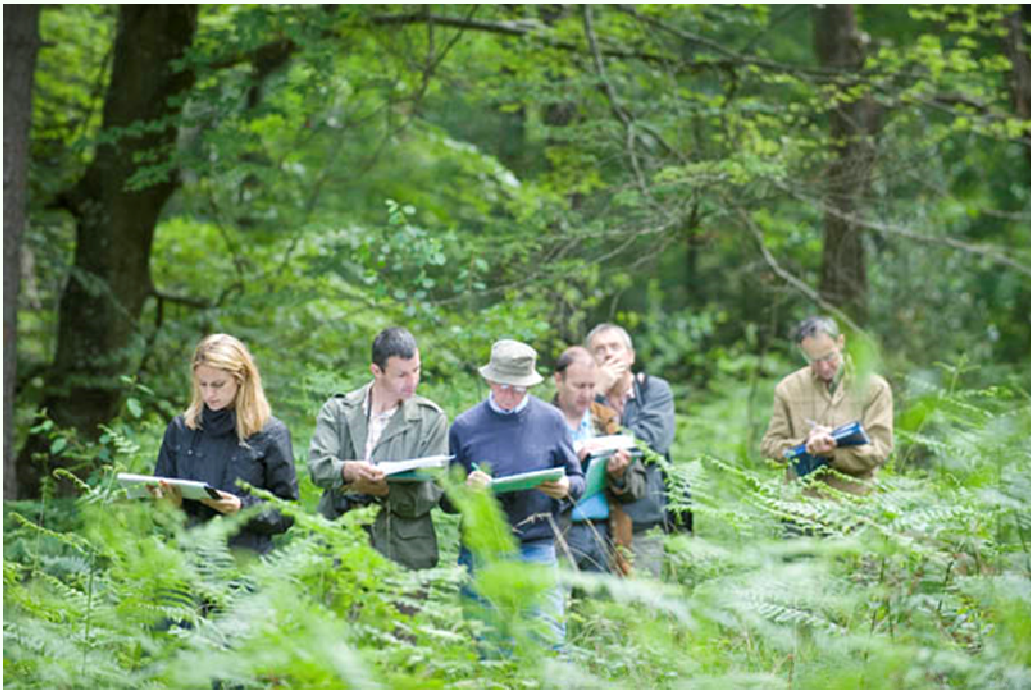


La santé des forêts

surveiller les forêts,
diagnostiquer les problèmes,
aider les gestionnaires,
conseiller les propriétaires.



Pour conserver les services rendus par la forêt et garantir sa bonne croissance, la forêt doit être en bonne santé. C'est dans cet objectif que le Département de la santé des forêts et son réseau de forestiers, les correspondants-observateurs, mettent en œuvre leur expertise.

Qui surveille la santé des forêts et pourquoi ?

Les problèmes sanitaires en forêt peuvent compromettre la pérennité des forêts. La santé des forêts est la condition qui permet le maintien de son écosystème dans toute sa complexité, tout en satisfaisant les objectifs qui lui sont assignés par l'homme.



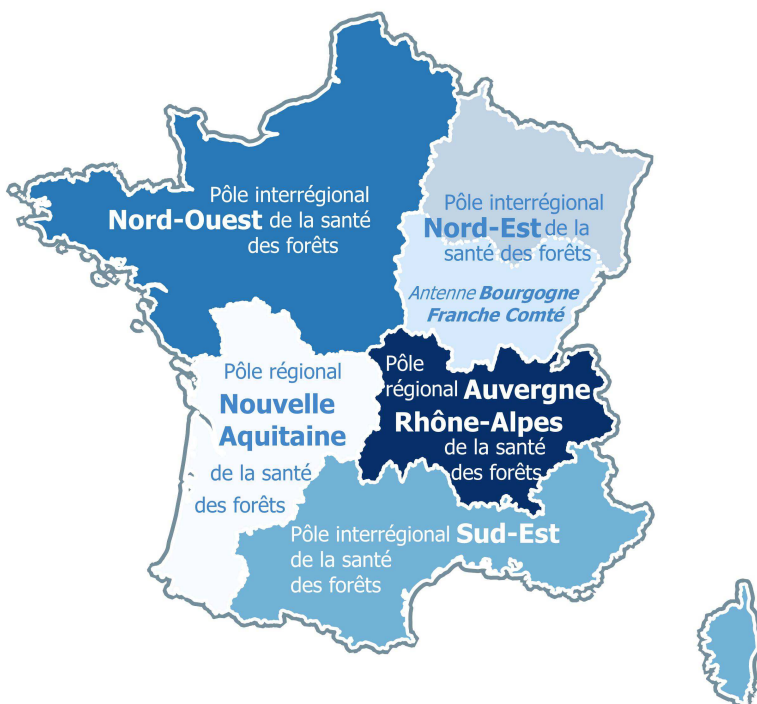
Une forêt en
bonne santé
est une forêt
durable

Depuis 1989, le **Département de la santé des forêts** s'occupe de la surveillance sanitaire des forêts françaises de métropole.

Cette surveillance intègre les problèmes classiques, déjà connus historiquement mais également d'autres plus récents, liés aux changements de l'écosystème (évolution du climat, du sol...). Le DSF appréhende aussi le risque d'introduction de nouveaux parasites, phénomène accentué par la mondialisation des échanges commerciaux.

La surveillance sanitaire est organisée en trois niveaux :

- une équipe à Paris, au Ministère de l'agriculture qui **élabore et coordonne la stratégie nationale**,
- **5 pôles régionaux et interrégionaux**, hébergés au sein des services régionaux du Ministère en charge de la protection des végétaux (SRAL, services régionaux de l'alimentation), **qui animent en région la surveillance**
- **un réseau de forestiers de terrain** qui prospectent les forêts.



*Le DSF assure des missions de **surveillance**, de **diagnostic** et de **conseil** aux propriétaires et aux gestionnaires forestiers*

Des **experts** en santé des forêts, en lien avec la recherche, complètent le dispositif.

La surveillance de la santé des forêts est assurée grâce à un réseau d'environ 230 forestiers de terrain nommés les correspondants-observateurs.

Chaque année, les **correspondants-observateurs** parcourent les forêts **privées et publiques** à l'affût de tout problème sanitaire. Tout en travaillant comme agents ou techniciens de terrain à l'ONF¹ (gestionnaire des forêts publiques françaises), aux CRPF² (gestionnaire des forêts privées françaises) ou dans l'administration, ils réalisent des missions pour la santé des forêts. Ils sont les interlocuteurs locaux pour les propriétaires et les gestionnaires pour tout problème sanitaire. Ils aident au diagnostic et à la compréhension des problèmes.



Les activités des correspondants-observateurs sont diverses et variées et répondent à la complexité des problématiques de santé des forêts. Ils sont formés au quotidien aux problématiques de santé des forêts.

Ils mettent en œuvre des suivis spécifiques sur les **problèmes sanitaires les plus dommageables** aux forêts.

Ils surveillent l'introduction et la propagation d'organismes **nuisibles exotiques** et envahissants pour protéger les forêts de ces nouveaux ravageurs

Ils **veillent au quotidien** en relevant tous les problèmes sanitaires qu'ils constatent dans les forêts pour mieux comprendre leur impact sur la forêt et pour mieux mesurer les dommages qu'ils engendrent.



1 – Office national des forêts
2- Centres régionaux de la propriété forestière

La santé des forêts en chiffres

En France métropolitaine, la surveillance de la santé des forêts est réalisée par un réseau de **230** forestiers de terrain, nommés les correspondants-observateurs.

Ce réseau est animé par **5** pôles interrégionaux de la santé des forêts qui coordonnent et animent la surveillance de la santé des forêts.

Les correspondants-observateurs surveillent environ **16 millions** d'hectares de forêts.

Chaque année, ils effectuent près de **10 000** observations sanitaires pour contrôler l'état de santé des forêts. Ils observent les arbres de tous âges : semis, plantations, adultes ; tout au long de l'année et sur toutes les parties de l'arbre : tronc, racines, feuilles, branches.

Au cours d'une année, environ **300** problèmes sanitaires **différents** sont diagnostiqués. Il peut s'agir de **problèmes abiotiques** comme les dégâts de tempêtes, de grêle, de sécheresses ou de **problèmes biotiques** comme des champignons ou des insectes.

Pour compléter les diagnostics délicats, près de **800** échantillons sont analysés en laboratoire.

Près de **1 000 placettes** sont parcourues chaque année **pour contrôler l'impact** de maladies ou ravageurs sur des espèces d'arbres sensibles,

+ 600 placettes, soit 12 000 arbres, sont réparties sur tout le territoire et observées depuis 1989, pour **rendre compte de l'évolution de l'état de santé** de la forêt à l'échelle nationale.

CONTACT

Département de la santé des forêts (Direction générale de l'alimentation, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Paris)

dsf.sdqspv.dgal@agriculture.gouv.fr

Pôle Régional Auvergne Rhône-Alpes de la santé des forêts (SRAL Auvergne)

dsf.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Pôle Interrégional Sud-Ouest de la santé des forêts (SRAL Aquitaine)

dsf-so.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Pôle Interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts (SRAL Centre-Val de Loire)

dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Pôle Interrégional Sud-Est de la santé des forêts (SRAL PACA)

dsf-se.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Pôle Interrégional Nord-Est de la santé des forêts (SRAL Lorraine)

dsf-ne.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Antenne Bourgogne Franche-Comté

dsf.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr



agriculture.gouv.fr/sante-des-forets